

Suisse

## «A Zurich, le contact avec le français est quasi inexistant dans la vie quotidienne des enfants»

*La décision du canton de Zurich de repousser l'apprentissage du français continue d'alimenter le débat et divise le camp de la droite. Marc Bourgeois, député au Grand Conseil zurichois, est l'un des artisans de la décision. Il présente ses arguments*

Fanny Scuderi

Le débat sur l'apprentissage du français à l'école primaire dans les écoles alémaniques fait rage.

A l'origine de la polémique se trouve la décision du canton de Zurich. Marc Bourgeois, député PLR en faveur du report du français, donne ses arguments.

Selon lui, un report du français de la primaire au secondaire facilitera l'apprentissage de la langue de Molière.

Marc Bourgeois est né à Zurich. Il a appris le français à l'école, et le parle suffisamment bien pour répondre aux questions du Temps sans avoir recours à l'allemand, sa langue maternelle. Pourtant, en tant qu'élu PLR, il est l'un des artisans de la décision du Grand Conseil zurichois de reporter l'apprentissage du français de l'école primaire à l'école secondaire. Il s'explique.

### Le Temps: Pourquoi souhaitez-vous reporter l'enseignement du français?

Marc Bourgeois: Le Grand Conseil zurichois a décidé que l'enseignement du français devrait débiter au secondaire plutôt qu'en primaire, car il estime que les élèves l'apprendront mieux s'ils commencent plus tard. Ce n'est pas une décision prise contre le français, mais pour le français.

### Donc si les élèves ont moins de cours de français, ils le comprendront mieux?

Dans le canton de Zurich, le français est enseigné au niveau primaire seulement depuis vingt ans. Or, le niveau n'est pas meilleur qu'avant. Il est même insuffisant. Les enfants sont confrontés à trop de langues, à un trop jeune âge: leur langue maternelle – qui n'est parfois pas le suisse-allemand –, le suisse-allemand, l'allemand, l'anglais et le français.

### Considérez-vous que l'allemand est une langue étrangère?

Oui, il y a une grande différence entre l'allemand que l'on apprend en Allemagne et le nôtre. Beaucoup d'enfants ne savent même pas écrire l'allemand à la fin de l'école primaire. Les niveaux dans les branches dites «MINT» [mathématiques, informatique, sciences et techniques, ndlr] sont aussi mauvais. Il faut leur dégager du temps. Pour que les enfants apprennent facilement une langue, ils doivent avoir des contacts réguliers avec celle-ci. A Zurich, le contact avec le français est quasi inexistant dans la vie quotidienne des enfants. Ce n'est pas comme à Berne ou à Bâle.

Certains cantons romands n'ont pas de frontière avec l'Allemagne. Des enfants parlent une autre langue que le

français à la maison. Pourtant, aucun canton n'entend repousser l'apprentissage de l'allemand. Pourquoi?

Je n'exige pas qu'en contrepartie de l'apprentissage du français dans les écoles alémaniques les Romands apprennent l'allemand en premier à l'école. Il faut des solutions sur mesure, qui répondent aux besoins des écoliers de chaque canton.

En prenant cette décision, le canton de Zurich pourrait sortir du système HarmoS, qui harmonise l'éducation en Suisse. Ne serait-ce pas dommageable pour les écoliers qui déménagent dans une autre région?

Si un enfant change de canton, il y a toujours un problème. Un Bernois qui se retrouve à Lausanne aura quelques obstacles. Rien n'est harmonisé à 100%.

Cette modification n'aurait-elle pas dû être discutée au sein de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, plutôt que d'être prise de manière unilatérale?

A chaque fois que l'on demande à faire évoluer HarmoS, on nous répond que c'est impossible. Notre décision est une petite provocation, qui ouvre enfin le débat. Et cela a abouti.

Il est certain qu'elle fait réagir. Le Conseil fédéral est prêt à légiférer pour rendre obligatoire l'enseignement d'une seconde langue nationale à l'école primaire.

Le gouvernement est hypocrite. Il dit: «Soit vous gardez volontairement le français à l'école, soit nous vous l'imposons.» Ce n'est pas un choix. Le choix du moment auquel l'enseignement des langues débute n'est pas une question de politique nationale, mais un enjeu pédagogique. Et donc, une compétence cantonale. En revanche, la question de savoir quelles langues les enfants parlent à la fin de leur scolarité relève de la politique nationale.

La décision a été contestée à gauche et à droite. On vous accuse de mettre à mal la cohésion sociale. Ce report du français témoigne-t-il d'un désintérêt de la Suisse alémanique pour la minorité romande?

Ce n'est pas notre idée. Nous ne remettons pas en question l'apprentissage du français mais seulement le moment opportun pour l'apprendre. Il y a vingt ans, les enfants n'apprenaient pas le français à l'école primaire. Et malgré cela, la Suisse existe. Ce n'est pas une question de cohésion nationale mais de pédagogie.

### Le PLR suisse, votre propre parti, a jugé la décision «irréfléchie». N'êtes-vous pas désavoué?

Le PLR national a rédigé un papier de position sur l'éducation il y a un an en faveur de l'apprentissage au maximum d'une seule langue étrangère à l'école primaire. Dans ce domaine, la priorité est donnée aux langues nationales. Mais si les résultats démontrent que les objectifs ne sont pas atteints, il faut être prêt à reconsidérer la méthode. De toute façon, il ne s'agit pas ici d'une question de partis politiques.